

# L'internationale maçonnique : la Grande Loge Suisse Alpina au cœur de l'histoire<sup>1</sup>

*Olivier Broussard, Grand Maître Adjoint de la GLSA*

Inspireurs, architectes ou détracteurs ? Quels rôles la Grande Loge Suisse Alpina et ses dirigeants ont-ils joué au cours du XXe siècle dans la création, la conduite, et finalement l'abandon des projets d'organisations internationales maçonniques ? Une plongée dans l'histoire et les archives de la GLSA nous éclaire sur cette page de l'histoire maçonnique suisse et internationale.

## **L'inspireur, Elie Ducommun, Prix Nobel de la Paix et Grand Maître**

L'idée d'une franc-maçonnerie internationale organisée a émergé d'un XIXe siècle des nationalismes et des révolutions et de l'émergence de grandes puissances en dehors de la vieille Europe. L'un de ces inspireurs fut Elie Ducommun, Grand Maître de la GLSA (1890-1895). Profondément pacifiste et Prix Nobel de la Paix en 1902, il sut mettre à profit ses rapports personnels avec de nombreuses obédiences pour bâtir les fondations d'une entente maçonnique internationale et ce, dans un contexte difficile de tensions grandissantes sur la question religieuse. Elie Ducommun a conscience de l'aspect essentiel mais compliqué de la tâche : « J'ai la conviction qu'une union plus intime et plus réelle entre les puissances maçonniques du monde entier est devenue une nécessité absolue. Mais je connais les divergences qui se manifestent entre elles sur les moyens pour atteindre le but idéal de la maçonnerie ». Sous son impulsion, la GLSA soutiendra un projet de fédération visant à faciliter les rapports inter-maçonniques « sans menacer l'autorité et l'autonomie des grands Orients ». Cette Fédération, écrit alors Ducommun « remplirait les fonctions des ventricules du cœur, qui ramènent au centre les effluves de extrémités pour les leur retourner vivifiés et vivifiants ».

La première étape fut le Congrès maçonnique d'Anvers (1894), qui se réunira sur le thème « Une Fédération Maçonnique internationale est-elle possible ? ». Ducommun y plaidera la création de « nouveaux liens de solidarité, [...] comme la Suisse avait su le faire dans la construction de la Confédération ». Le Congrès de Paris (1900) approuva les fondations de l'alliance maçonnique et plaça l'Alpina au cœur du projet, proclamant que : « La Suisse [...] a une constitution favorable à notre but, c'est une république fédérative et la franc-maçonnerie suisse est en relation avec les puissances maçonniques qui n'ont pas voulu reconnaître jusqu'ici plusieurs grands orientes ».

Le Congrès demanda à la GLSA « de prendre l'initiative d'organiser [...] une fédération maçonnique unique et d'en fixer le siège sur le territoire helvétique ». La conviction de Ducommun était devenue réalité. Il fallait désormais le faire fonctionner, et c'est à un autre Grand Maître de l'Alpina, Édouard Quartier-la-Tente, qu'allait incomber cette tâche.

## **L'architecte, Édouard Quartier-La-Tente**

Le Bureau International des Relations Maçonniques (BIRM) est créé lors du Congrès de Genève (1902). Vingt-deux grandes loges et huit juridictions en approuvèrent les statuts et les missions. Son siège fut fixé à Neuchâtel et le passé Grand Maître de l'Alpina, Édouard Quartier-La-Tente, pasteur, pacifiste et Conseiller d'État, nommé Chancelier. Le BIRM fut l'œuvre de sa vie

---

<sup>1</sup> Alpina 3/2021, pp. 8-10.

maçonnique. Il le dirigea avec passion jusqu'à la fin en 1920, le tenant parfois, à bout de bras. Durant ses 18 années d'existence, le BIRM aura une activité intense au travers de ses réunions, et publications, notamment son annuaire maçonnique et son bulletin. À partir de 1914, il verra son activité évoluer en faveur des frères réfugiés, prisonniers ou disparus des deux camps.

Outre son financement, une autre question va affaiblir le Bureau, celle de la reconnaissance. Si le Bureau tentait de rester hors du conflit entre grands blocs maçonniques, il ne pourrait totalement y échapper. Il sera affaibli par l'hostilité dont fera preuve à son égard la GLUA, et une partie de la maçonnerie nordique et américaine, du fait de la présence en son sein du GOF. Ce fut là l'un des regrets principaux de Quartier-La-tente, pour qui « la Maçonnerie ne doit être inféodée à aucun dogmatisme ».

Le BIRM ne survivra pas à la grande guerre et aux égoïsmes nationaux. « Le Temple est détruit et il importe de le reconstruire » dira alors Quartier-La-Tente. Et en effet, une autre organisation remplacera le BRIM, sur le destin de laquelle la Grande Loge Suisse Alpina pèsera de tout son poids.

### **De l'espoir pacifiste à la désillusion : l'Association Maçonnique Internationale**

Genève, octobre 1920, 12 Grandes loges européennes, et celle de l'État de New York, signent le certificat de naissance de l'Association Maçonnique Internationale (AMI). Le Convent, organisé à l'appel de la GLSA, approuve les statuts de l'AMI et sa mission première de développer et maintenir les relations entre les puissances maçonniques. Née du pacifisme maçonnique d'après-guerre, l'AMI s'inspire de la Société des Nations créée en 1919 pour laquelle les francs-maçons ont fortement milité.

Dès sa création, l'AMI se heurte à la difficulté politique de l'intégration de la maçonnerie allemande et des Etats vaincus. Cette question sera réglée en 1925 après les accords de Locarno. Un second défi fut, à nouveau, celui de la reconnaissance par la maçonnerie anglo-saxonne laquelle, s'étant tenue à l'écart de la géopolitique maçonnique et pacifique, ne rejoindra pas l'AMI et œuvrera directement, ou indirectement, à l'affaiblir.

L'AMI aura toujours un Grand Chancelier suisse. À la suite du décès de Quartier-La-Tente en 1925, Issac Reverchon, Passé Grand Maître, reprendra le flambeau. De 1927 à 1950, ce sera au tour de John Mossaz, Directeur de l'Université de Genève et Grand Trésorier de l'Alpina.

Forte de 41 obédiences, l'AMI œuvrera pour le dialogue maçonnique, la paix, le rapprochement des peuples et l'arbitrage international par le droit. Particulièrement concernée par la montée des fascismes, elle tentera tout pour préserver la paix en Europe, comme le témoigne son « Appel à tous les hommes de bonne volonté » lancé à l'aube du second conflit mondial. L'AMI travaillera aux questions de la régularité, veillant à définir une approche commune sans jamais s'immiscer dans le conflit entre maçonnerie anglaise et française. Par l'arbitrage, elle réglera les conflits de territorialité et de légitimité entre grandes loges. Enfin, sous l'impulsion de Mossaz, elle luttera contre le fascisme et viendra en aide aux obédiences interdites et aux frères persécutés par les régimes totalitaires.

### **La fin de l'Association Maçonnique Internationale, un mal nécessaire pour la GLSA**

Tenue à bout de bras par Mossaz, l'AMI reprend force et vigueur en 1946 avec comme priorité, la reconstruction des obédiences. La GLSA et son Grand Maître Josef Böni soutiennent alors l'AMI dont « les tâches actuelles doivent être maintenues et intensifiées. ». Trois ans plus tard,

L'internationale maçonnique : la Grande Loge Suisse Alpina au cœur de l'histoire

c'est pourtant son Grand Maître, Édouard Natural, qui demande la dissolution de l'AMI. Que lui reproche désormais la GLSA ?

Tout d'abord, selon Natural, l'AMI ne « peut pas réaliser l'universalité de la maçonnerie et il faut d'abord réaliser l'entente des obédiences sur les bases doctrinales ». C'est le point de rupture.

Ensuite, il estime que l'AMI se comporte comme une « super-obéissance » en créant du « droit international maçonnique » et « en devenant une sorte de parlement maçonnique international [...] imposant les décisions de la majorité à la minorité ».

En arrière-plan, la question de la GLUA est omniprésente. Natural le reconnaît en déclarant « qu'après ses entretiens avec la Grande Loge Unie d'Angleterre, la GLSA demande la dissolution de l'AMI ».

« Au lieu de renforcer la Chaîne que l'AMI avait forgée, vous allez rompre les anneaux et la Maçonnerie sera plus divisée que jamais. C'est une grave responsabilité que vous aurez assumée », lui répond Mossaz.

Proposée par la GLSA au Convent de Paris (1950), la dissolution sera approuvée par une courte majorité résignée face au blocage dogmatique.

La GLSA fut à l'origine des deux organisations maçonniques internationales du 20<sup>e</sup> siècle, elle en a aussi précipité la chute après-guerre. Doctrinaux et indépassables à l'époque, les arguments de la GLSA auront finalement raison de la seule tentative de coopération organisée entre maçonneries du globe.

Mais, ce sont des frères tels que Quartier-La-Tente ou Mossaz, qui resteront dans l'histoire les architectes et ouvriers de l'internationale maçonnique. Ils auront, un temps, réalisé l'appel de Ducommun à « rompre avec les traditions du particularisme et réaliser enfin la véritable pensée maçonnique, qui fut toujours de combiner les bons vouloirs en un faisceau solide pour le plus grand bien de l'humanité ».